Article

L'activité sportive chez les enfants

par Warren Clark



3 juin 2008



Statistics Canada



L'activité sportive chez les enfants

par Warren Clark

e sport touche de nombreux aspects de la vie des Canadiens. Il influe sur leur santé et leur bien-être, ainsi que sur leur réseau social et leur sentiment d'appartenance à la société. Le sport organisé peut aider les enfants à grandir en leur donnant un sentiment d'accomplissement et en contribuant à développer leur esprit d'équipe, leur sens du leadership et leur capacité de résoudre des problèmes, de prendre des décisions et de communiquer. L'activité sportive permet aussi aux enfants de canaliser leur énergie, leur compétitivité et leur agressivité dans des activités bénéfiques sur le plan social¹. L'amélioration de la santé grâce au sport et à d'autres formes d'activités physiques peut contribuer à réduire les coûts des soins de santé dans l'avenir et à créer des habitudes durables de conditionnement physique tout en luttant contre le problème croissant de l'obésité infantile^{2,3,4}.

La plupart des enfants découvrent le sport grâce à leur famille, qui a une grande influence sur le développement de l'identité et de l'estime de soi. De nombreuses études ont fait ressortir l'influence que les parents ont sur la participation de leurs enfants à des sports lorsqu'ils investissent du temps et des ressources financières et leur procurent un soutien affectif⁵.

Le présent article traitera des tendances dans la participation régulière d'enfants de 5 à 14 ans à des sports organisés, d'après des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et de 2005. Il examinera également les facteurs qui influencent la participation des enfants aux sports, notamment la participation des parents à des activités sportives, les caractéristiques sociodémographiques de la famille et l'aspect géographique. D'autres activités physiques (comme la marche, le jogging et la danse) peuvent aussi contribuer à la bonne santé et au bien-être des enfants. Ils ne sont toutefois pas traités dans le présent article. Ce dernier porte essentiellement sur les activités sportives dites organisées. (Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir une définition des sports inclus dans le présent article.)

La participation à des activités sportives diminue

En 2005, 51 % des enfants âgés de 5 à 14 ans (2,0 millions d'enfants⁶) ont participé régulièrement à des activités sportives organisées au cours des 12 derniers mois. Environ 51 % de ces enfants actifs ont pratiqué plus d'un sport, à raison d'environ 2,6 fois par semaine en moyenne pour chacun durant la saison d'activité.

Tandis que la participation des garçons à des sports organisés a régressé dans tous les groupes d'âge, celle des filles a varié selon l'âge (graphique 1). En 2005, les filles âgées de 5 à 10 ans étaient à peu près aussi enclines qu'en 1992 à participer à des sports organisés. Les filles plus âgées, celles de 11 à 14 ans, étaient moins susceptibles de pratiquer ces sports qu'en 1992, mais la baisse

était moins prononcée que pour les garçons du même âge⁷.

D'après l'ESG de 2005, les garçons de 5 à 14 ans sont toujours plus susceptibles de participer à des sports que les filles du même âge, mais l'écart se rétrécit. La participation des garçons à des activités sportives est passée de 66 %, en 1992, à 56 %, en 2005. Au cours de la même période, la participation des filles a peu changé, passant de 49 % à 45 %.

Non seulement les garçons sont moins enclins qu'avant à participer régulièrement à des sports, mais ceux qui font de la compétition participent à un moins grand nombre de sports qu'ils ne le faisaient en 1992, le nombre moyen de sports pratiqués s'établissant à 1,8, comparativement à 1,9. En revanche, le nombre moyen de sports pratiqués chez les filles n'a pas changé entre 1992 et 2005, demeurant à 1,7 sport. Toutefois, on observe peu de différences entre les sexes pour ce qui est de la fréquence de participation à des sports, celleci se situant à 2,5 fois par semaine pour les garçons, comparativement à 2,7 pour les filles.

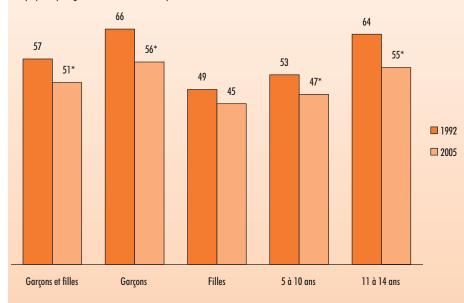
Le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents influe sur la participation à des activités sportives

En 2005, 51 % des ménages biparentaux qui consacraient de l'argent aux sports des enfants ont dépensé en moyenne 579 \$ pour l'achat d'équipement en cours d'année⁸. Outre ces dépenses en

TSG

Graphique 1 L'activité sportive des enfants a baissé ces dernières années

% qui participe régulièrement à des activités sportives

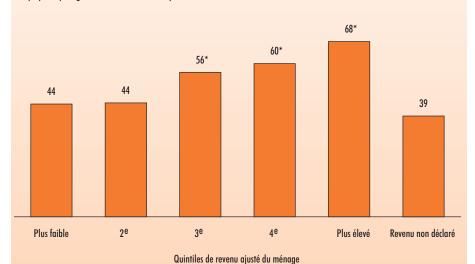


* Le taux de participation aux sports est statistiquement significatif par rapport à celui de 1992 (p < 0,05). Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1992 et 2005.

TSG

Graphique 2 La participation aux sports est plus prononcée chez les enfants provenant d'une famille à revenu élevé

% qui participe régulièrement à des activités sportives



Note : Pour obtenir une définition du revenu ajusté du ménage, consulter « Ce qu'il faut savoir à propos de la présente étude ».

* Le taux de participation aux sports est statistiquement significatif par rapport à celui du quintile le plus faible (p < 0,05).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

équipement, les familles sportives peuvent dépenser pour la location d'installations, le transport à des manifestations sportives, l'adhésion à un club et les droits d'inscription aux compétitions afin d'encourager la participation de leurs enfants à des activités sportives.

Étant donné de telles dépenses, il n'est alors pas surprenant de constater que la participation est la plus élevée dans les ménages à revenu élevé (quintile supérieur de revenu ajusté). Dans ces ménages, 68 % des enfants pratiquent un sport. À titre de comparaison, 44 % des enfants des ménages au revenu ajusté le plus faible (quintile inférieur) participent à des sports (graphique 2)⁹. (Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour avoir des explications sur les quintiles de revenu ajusté des ménages). Fait intéressant à noter, plus le revenu du ménage est élevé, plus l'écart entre les filles et les garçons se rétrécit pour ce qui est de la participation à des sports, ce qui donne à penser que les filles de ménages à faible revenu sont particulièrement désavantagées à ce chapitre.

Le niveau de scolarité des parents est étroitement lié au revenu du ménage. Les enfants dont un parent est titulaire d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel étaient plus susceptibles de pratiquer des sports (60 %) que ceux de parents dont le plus haut niveau de scolarité atteint correspondait à un diplôme d'études secondaires (42 %). Les enfants dont les parents n'étaient pas diplômés de l'école secondaire étaient encore moins susceptibles de pratiquer des sports (22 %) que les autres. Le rapport entre le niveau de scolarité des parents et la participation sportive des enfants est lié au revenu du ménage, puisque les enfants de parents ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles de vivre dans un ménage à revenu élevé.

Parents sportifs, enfants sportifs

Les parents participent souvent aux sports de leurs enfants, que ce soit en leur lançant des cris d'encouragement le long des lignes de touche ou en assumant un rôle plus formel comme celui d'entraîneur, d'arbitre, d'organisateur ou de collecteur de fonds pour une équipe, une ligue ou un club sportif. En outre, ils soutiennent financièrement les activités sportives de leurs enfants.

Au cours d'un jour moyen, pendant en moyenne 2,5 heures, environ 7 % des parents d'enfants âgés de 5 à 14 ans participent à une forme quelconque d'activité sportive avec leurs enfants, que ce soit en faisant eux-mêmes du sport, en agissant comme entraîneur ou en assistant à un événement sportif professionnel ou amateur.

Les parents participent à de nombreuses activités liées aux sports. Au total, 57 % des parents eux-mêmes touchent de près ou de loin aux sports, soit comme participants, soit comme spectateurs, entraîneurs, arbitres, administrateurs, organisateurs ou membres d'une organisation sportive. Les autres 43 % ne participent à aucun sport d'aucune façon.

D'après l'ESG de 2005, près de la moitié des parents (46 %) assistent à des manifestations de sport amateur. En outre, ils assistent souvent comme spectateurs aux activités sportives de leurs enfants. À ce titre, ils prennent le temps d'encourager leurs enfants et de participer à leur sport, même s'ils ne font que les regarder, leur lancer des cris d'encouragement à partir des lignes de touche et les conduire à leur activité.

Environ le quart (26 %) des parents environ ont pratiqué euxmêmes régulièrement un sport. La participation à des sports organisés chez les adultes diminue rapidement lorsque ceux-ci atteignent la vingtaine (graphique 3); en fait, en 2005, seulement 34 % des pères et 20 % des mères ont pratiqué un sport. Seul un petit nombre d'entre eux ont agi comme entraîneurs (8 %), arbitres (2 %) ou administrateurs sportifs (11 %), mais les pères étaient deux fois plus susceptibles que les mères d'assumer ces rôles, soit 20 % par rapport à 11 %.

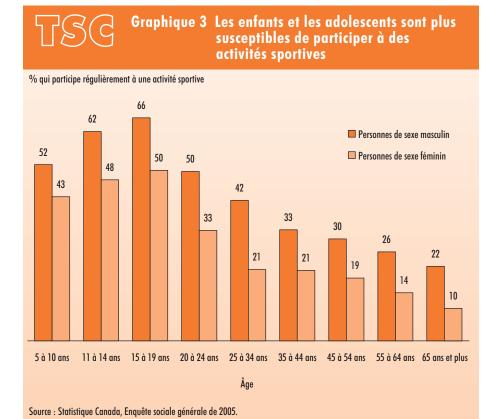
Le degré de participation parentale a une influence sur la participation des enfants aux sports. En 2005, seulement 24 % des enfants participaient à des sports lorsque leurs parents ne participaient d'aucune façon à aucun sport. En revanche, le seul fait pour les parents d'assister comme spectateurs à des manifestations de sport amateur faisait une grande différence : les taux de participation des enfants étaient plus que deux fois plus élevés (62 %). Ce résultat prouve que les parents peuvent encourager la participation de leurs enfants à des activités sportives simplement en les regardant et en les encourageant.

Parmi les parents qui pratiquent eux-mêmes des sports, environ la moitié regardent aussi des sports amateurs. Plus des deux tiers des enfants de ces parents¹⁰ (69 %) font du sport. La participation à des sports est la plus élevée chez les enfants dont les parents sont entraîneurs, arbitres ou administrateurs sportifs (82 %).

La structure familiale peut affecter la participation

La structure de la famille peut également influencer la participation des enfants à des activités sportives, particulièrement lorsque qu'il y a deux parents pour se partager la tâche de soutenir les enfants dans leurs activités sportives¹¹. Les taux de participation les plus élevés (53 %) ont été observés dans les familles intactes où les deux parents biologiques étaient présents.

Bien que les enfants soient maintenant plus susceptibles de vivre dans des familles monoparentales, reconstituées ou recomposées, l'une des principales constatations de l'ESG est que le taux de participation des garçons à un sport est pratiquement le même pour tous les types de famille (allant de 54 % à 58 %).



En contrepartie, les filles vivant dans des familles monoparentales (39 %) sont moins susceptibles de participer à des sports que celles vivant dans des familles intactes (48 %). Les familles monoparentales, en particulier celles dirigées par une femme, sont proportionnellement plus nombreuses à vivre des difficultés financières. Compte tenu de la pression liée aux problèmes financiers, il est possible que les parents seuls sacrifient la participation de leurs filles à des activités sportives, se disant que traditionnellement les sports ne sont pas aussi importants pour l'identité des jeunes filles que pour celle des jeunes garçons¹².

Dans les familles biparentales, la participation des enfants à des sports est la plus élevée (75 %) lorsque les deux parents pratiquent euxmêmes un sport ou qu'ils participent à titre d'entraîneurs, d'arbitres, d'administrateurs, de membres d'une ligue ou d'un club sportif ou de spectateurs. Lorsqu'un seul des deux parents participe, le taux de participation des enfants est plus faible (49 %). Bien que les pères aient traditionnellement été plus impliqués dans les sports que les mères, la participation des enfants est à peu près la même, que ce soit le père qui participe (50 %) ou la mère (48 %). Si aucun des parents n'est participant, seulement 22 % des enfants font du sport.

Dans les familles monoparentales, les parents sont moins enclins à participer à des sports que ceux de familles biparentales, soit 50 % contre 59 %. Lorsque ces parents sont participants, 69 % des enfants font du sport, comparativement à 27 % lorsque les parents ne participent pas. Ces résultats viennent appuyer la recherche qui démontre l'importance de la famille dans le fait d'initier les enfants aux sports tôt dans leur vie¹³.

En outre, les enfants dont les mères sont âgées de moins de 30 ans sont moins susceptibles de participer à des sports que ceux dont les mères sont dans la quarantaine. Cette différence tient fort probablement au fait que les mères plus jeunes sont moins susceptibles d'avoir un niveau de scolarité élevé et de vivre dans des ménages au revenu élevé, deux facteurs qu'on associe à la participation des enfants à des sports.

TSC Les attitudes des parents à l'égard du sport

• Je n'ai pas le temps pour les sports

Bien que l'argent et l'accès à des installations sportives adéquates puissent être des facteurs favorisant la participation active des enfants à des sports, l'apathie des parents pourrait être la principale pierre d'achoppement à cet égard. On a demandé aux parents qui ne faisaient pas de sport d'indiquer les raisons de leur non-participation. La moitié d'entre eux ont dit qu'ils n'avaient pas de temps à consacrer aux sports, et le quart qu'ils n'avaient aucun intérêt pour les sports. Certains ont mentionné un manque d'installations sportives ou d'argent. On peut s'attendre à ce que les personnes qui n'avaient pas d'argent pour faire eux-mêmes du sport avaient aussi des contraintes financières pour soutenir les activités sportives de leurs enfants. Malheureusement, le peu de personnes ayant déclaré un tel problème fait en sorte que l'échantillon est trop petit pour pouvoir établir une telle relation. Comme on peut s'y attendre, les enfants de parents qui n'ont aucun intérêt pour les sports présentaient des taux de participation sportive plus faibles que ceux dont les parents ont indiqué d'autres raisons pour expliquer leur non-participation à des sports organisés.

• Je suis emballé par les sports

On a demandé aux parents qui participent régulièrement à des sports quelle importance ils accordent à cinq différentes raisons motivant leur propre participation : loisirs et détente, maintien de la santé et de la forme physique, promotion des activités familiales, développement de compétences et moyen de se faire des nouveaux amis et des connaissances. Les parents ont indiqué que le sport était un moyen très important pour eux d'avoir une activité de loisir et de détente (71 %), de maintenir leur santé et leur forme physique (67 %) et de faire une activité familiale (60 %). Ils étaient moins susceptibles de considérer le sentiment de réalisation et le développement de compétences (41 %) ou l'établissement de nouvelles amitiés (27 %) comme des raisons très importantes. L'attitude des pères joue un rôle important dans la probabilité que leurs enfants pratiquent des sports. Les pères ayant indiqué qu'au moins quatre des cinq raisons étaient « très importantes » ont affiché une attitude très positive à l'égard de la participation à des sports. Ce point de vue est associé à une participation considérablement plus élevée des enfants à des sports (77 %) que celle des enfants de pères qui ne déclaraient aucune ou seulement une raison comme étant très importante à leur propre participation (54 %).

En revanche, le degré d'importance que les mères accordaient à leur participation personnelle à des sports influait peu sur le niveau d'activité de leurs enfants. Pourtant, lorsque les mères participaient à un sport d'une façon ou d'une autre, le taux de participation de leurs enfants était beaucoup plus élevé (71 %) que celui des enfants dont les mères n'étaient pas participantes (29 %).

La situation des parents sur le marché du travail influe sur la participation des enfants

Chez les familles biparentales, la participation des enfants à des sports est la plus élevée lorsque la mère travaille à temps partiel et le père, à temps plein (66 %). Le taux de participation est légèrement moindre quand les deux parents travaillent à temps plein (58 %) et le plus faible lorsque la mère ne travaille pas (38 %).

Cette constatation renforce l'argument selon lequel la participation des enfants à des sports suppose que l'on y consacre plusieurs ressources familiales, notamment du temps et de l'argent. Les familles où les deux parents travaillent à temps plein sont plus susceptibles d'être dans le quintile supérieur de revenu ajusté, mais elles peuvent disposer de moins de temps. En fait, dans ces familles, 58 % des mères et 61 % des pères participent d'une manière ou d'une autre aux sports. Dans les familles où la mère occupe un emploi à temps partiel, les proportions correspondantes étaient de 61 % pour les mères et 76 % pour les pères (graphique 4).

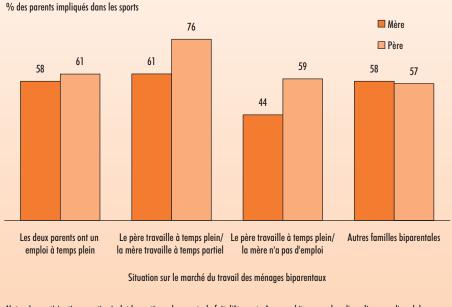
Dans les familles où seul le père travaille à temps plein, la mère a plus de temps libre que le père, mais les revenus peuvent être plus limités, puisque ces familles sont plus susceptibles d'être dans les quintiles de revenus inférieurs. Dans ces familles, 44 % des mères et 59 % des pères participent d'une manière ou d'une autre aux sports.

Les enfants d'immigrants sont proportionnellement moins nombreux à participer à des sports

D'après les données du Recensement de 2006, le pourcentage de la population du Canada constituée de personnes nées à l'étranger a atteint son plus haut niveau en 75 ans (20 %)¹⁴. En 2006, tout comme en 2001, près de 6 des nouveaux immigrants sur 10 étaient nés en Asie (y compris le Moyen-Orient).



Graphique 4 Les parents sont plus susceptibles d'être impliqués dans les sports si le père travaille à temps plein et la mère, à temps partiel



Note: La participation sportive inclut la pratique des sports, le fait d'être entraîneur, arbitre, membre d'une ligue ou d'un club sportifs, d'être administrateur sportif ou de regarder des sports amateurs.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

L'un des problèmes auxquels sont confrontés les immigrants consiste à obtenir la stabilité économique dans leur nouveau pays. Comme la participation à des sports nécessite bien souvent des ressources économiques, il est possible que les enfants de nouveaux immigrants se heurtent à des obstacles financiers à cet égard.

Selon l'ESG de 2005, les enfants d'immigrants récents (immigrants vivant au Canada depuis moins de dix ans) étaient moins susceptibles de faire du sport (32 %) que les enfants nés au Canada (55 %). Bien que des sports populaires à l'échelle mondiale, comme le soccer, aient pu constituer une activité familière favorisant l'intégration à la société canadienne, même la participation de ces enfants au soccer est inférieure (10 %) comparativement à celle des enfants nés au Canada (23 %).

Le lieu de résidence influence la participation à des sports

En 2005, la région de l'Atlantique affichait les taux de participation sportive les plus élevés chez les enfants de 5 à 14 ans, tandis que la Colombie-Britannique et le Québec affichaient les plus faibles. En outre, la participation était faible (47 %) dans les trois plus grandes villes du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver), comparativement aux villes et localités de moindre taille comptant entre 10 000 et 50 000 habitants, où les taux étaient les plus élevés (58 %).

Le Canada rural affichait des taux de participation inférieurs (49 %), semblables à ceux de régions métropolitaines de recensement (RMR) de taille moyenne (51 %). Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'il faut franchir de plus longues distances pour participer à des sports lorsqu'on vit en milieu rural, ce qui

peut réduire les occasions qu'ont les enfants de participer à de telles activités.

L'environnement physique peut favoriser la participation à des sports en procurant aux gens des endroits propres et sûrs pour pratiquer des sports et faire de la compétition. Des études ont révélé que les enfants sont susceptibles de participer à des sports s'ils vivent dans des quartiers que l'on estime sans danger pour le jeu extérieur^{15,16}. Des troubles de voisinage sont plus susceptibles de se produire dans les quartiers où les faibles revenus sont concentrés¹⁷.

L'ESG de 2005 confirme les résultats de ces études et montre que la participation sportive est la plus faible chez les enfants vivant dans des quartiers à forte densité (42 %)¹⁸ et la plus élevée dans les banlieues à faible densité (52 %) des grandes et moyennes régions métropolitaines¹⁹.

Le soccer est le préféré des enfants

On n'a qu'à regarder la popularité de la Coupe du monde de soccer des moins de vingt ans de la FIFA, première manifestation sportive internationale de soccer au Canada à l'été 2007! Personne ne devrait être surpris de voir que le soccer est devenu le sport le plus populaire tant chez les garçons que chez les filles. Autrefois considéré comme un sport européen ou sud-américain, le soccer a gagné en popularité auprès de la jeunesse canadienne. Près de 20 % des jeunes Canadiens pratiquent ce sport. Par contre, la participation à d'autres sports a décliné chez les enfants, en particulier en baseball, natation, ski alpin²⁰, volley-ball, gymnastique et patinage artistique (tableau 1).

Les taux de participation des garçons et des filles suivent des tendances quelque peu différentes pour ce qui est des sports individuels. Les filles participent maintenant davantage à des sports réservés traditionnellement aux garçons, comme le hockey sur glace et TSG

Tableau 1 Les 10 activités sportives les plus populaires auprès des 5 à 14 ans en 2005

% des 5 à 14 ans qui participaient régulièrement à des activités sportives

	1992	2005
Tous les sports	57	51*
Soccer	12	20*
Natation	17	12*
Hockey	12	11
Basket-ball	6	8
Baseball	13	5*
Volley-ball	5	3*
Gymnastique	4	2
Karaté	2 ^E	2
Ski alpin	6	2*
Athlétisme	2 ^E	2 ^E

E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1992 et 2005.

le soccer; en même temps, leur participation à des sports traditionnellement populaires chez les filles a diminué, par exemple la natation et le patinage artistique. Dans l'intervalle, le seul sport qui a vu la participation des garçons s'accroître est le soccer. Le hockey sur glace — auparavant le sport organisé préféré des garçons — a connu un déclin au chapitre de la participation, particulièrement chez les garçons des ménages du quintile inférieur de revenu ajusté.

Résumé

La participation des enfants à des sports est influencée par divers facteurs : le sexe, l'âge, le revenu du ménage, le niveau d'études des parents, la participation des parents à des activités sportives, l'emplacement géographique et le statut des parents au regard de l'immigration.

Les garçons sont plus enclins que les filles à faire du sport, mais l'écart entre les sexes diminue. Les jeunes adolescents sont plus portés à faire du sport que les enfants plus jeunes. Les enfants vivant dans un ménage à revenu élevé et ceux dont les parents

ont un niveau de scolarité élevé sont plus susceptibles de participer à des activités sportives que les enfants de ménages à faible revenu ou ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins.

Les parents qui participent euxmêmes à des activités sportives contribuent à hausser les taux de participation de leurs enfants, même s'ils ne sont que des spectateurs de sports amateurs. Dans les familles biparentales, les taux de participation des enfants sont les plus élevés lorsque les deux parents participent à des activités sportives.

Les enfants qui vivent dans des villes et localités de moindre taille (entre 10 000 et 49 999 habitants) sont les plus susceptibles de participer à des sports et ceux qui vivent dans les trois plus grandes villes canadiennes le sont le moins. Les enfants de nouveaux immigrants sont moins susceptibles de participer à des sports.

D'autres facteurs comme la qualité des installations et des programmes sportifs dans les écoles, la sécurité des quartiers et l'influence des pairs peuvent également influencer

 $^{^{*}}$ Différence statistiquement significative par rapport à 1992 (p < 0,05).

TSC Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données utilisées sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et de 2005 où l'on demandait aux répondants de 15 ans et plus des 10 provinces de signaler leurs propres activités sportives et celles des membres de leur ménage. En 2005, quelque 2 021 répondants ont identifié 3 112 enfants âgés de 5 à 14 ans vivant dans leurs ménages respectifs. Pour la majorité des enfants, le répondant était un parent (88 %), un frère ou une sœur (9 %) ou un grand-parent (2 %). Des répondants ayant un autre type de lien avec l'enfant (p. ex. camarade de chambre, tante/oncle, cousin/cousine, nièce/neveu) constituaient le 1 % restant.

On entend principalement par **sport** une activité d'équipe ou organisée telle que le hockey, le baseball, le basket-ball, le golf, la natation de compétition et le soccer. On a exclu de la définition du sport un certain nombre d'activités récréatives : la danse aérobique non compétitive, l'aquaforme, la bicyclette récréative ou utilisée comme moyen de transport seulement, le culturisme ou la culture corporelle, la course automobile, la danse, la pêche, le conditionnement physique, la randonnée pédestre, le jogging, l'haltérophilie (non compétitive), la motocyclette, la motoneige et la marche non compétitive. Bien que la danse puisse être une activité physique intense et hautement compétitive et qu'elle soit très populaire auprès des filles, elle ne correspondait pas à la notion de sport telle que définie dans le cadre de l'ESG de 2005.

En 1992, le *cheerleading* et la pratique de la planche à roulettes étaient également exclus des sports tels que définis par l'enquête, mais ils ont été intégrés en 2005. L'inclusion du *cheerleading* et de la planche à roulettes en 2005 a fait augmenter le taux global de participation sportive des enfants de 5 à 14 ans de moins de un point de pourcentage (le taux passant de 49,1 % à 49,8 % avec l'inclusion de ces deux sports).

Par **participation à des sports**, on entend la participation de façon régulière (au moins une fois par semaine) à des sports au cours des 12 derniers mois. La participation des enfants à des activités

sportives est déclarée par le répondant, à qui l'on a demandé de donner des renseignements sur les activités sportives d'au plus quatre autres membres du ménage. Cette limite peut occasionner une sous-estimation de la participation à des sports des enfants de familles nombreuses; toutefois, en 2005, elle ne concernait que 0,3 % des enfants âgés de 5 à 14 ans.

Quintiles de revenu ajusté des ménages

La composition et de la taille du ménage peuvent influencer le bien-être financier d'un ménage. Afin de tenir compte de ces facteurs, le revenu du ménage est ajusté comme suit : on attribue un facteur de 1 à la personne la plus âgée du ménage; la deuxième personne la plus âgée reçoit un facteur de 0,4; toutes les autres personnes du ménage qui sont âgées de 16 ans et plus reçoivent chacune un facteur de 0,4; toutes celles de moins de 16 ans reçoivent un facteur de 0,3.

Les quintiles constituent une façon appropriée de catégoriser les revenus des ménages en allant des revenus les plus faibles aux revenus les plus élevés dans le but de tirer des conclusions sur la participation des enfants à des activités sportives dans les ménages qui se situent en bas, en haut ou au milieu de l'échelle de répartition des revenus. Les revenus ajustés des ménages des répondants sont classés du plus bas au plus élevé, puis ils sont généralement divisés en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités appelés quintiles. Toutefois, comme l'ESG catégorise le revenu des ménages par intervalles de revenu, la taille de chaque groupe de personnes déclarant un revenu du ménage ne peut être qu'approximative.

Le premier quintile (le plus bas) représente approximativement 20 % des ménages ayant déclaré les revenus ajustés les plus bas. Les 2e, 3e (milieu), et 4e quintiles, représentent progressivement des revenus ajustés plus élevés. Le 5e quintile (le plus élevé) regroupe environ 20 % des ménages ayant déclaré les revenus ajustés les plus élevés. Par ailleurs, l'ESG comporte un nombre considérable de répondants qui ne déclarent pas le revenu de leur ménage; ceux-ci sont représentés dans un groupe distinct.

la participation des enfants à des activités sportives, mais ces facteurs n'ont pas été examinés dans l'ESG de 2005.



Warren Clark est analyste principal à la revue *Tendances* sociales canadiennes à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

- Bloom, M., Grant, M. et Watt, D. (2005). Les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada. Le Conference Board du Canada, août 2005 (p. iii). Extrait le 13 septembre, 2007 de http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pubs/socio-eco/sports participation e.pdf
- Shields, M. (2006). L'embonpoint chez les enfants et les adolescents au Canada. Rapport sur la santé. 17(3), 27-43. N° 82-620MWF2005001 au catalogue
- de Statistique Canada. Ottawa : Ministre de l'industrie. Extrait le 27 mars 2008 de http://www.statcan.ca/francais/studies/82-003-archive/2006/17-3-b_f.pdf
- Tremblay, M. S. et Willms, J. D. (2000). Secular trends in the body mass index of Canadian children. Le journal médical de premier plan au Canada. 163(11), 1429-1433. Erratum publié en 2001, 164(7), 970.

- Tremblay, M. S. et Willms, J. D. (2003). Is the Canadian childhood obesity epidemic related to physical activity. *International Journal of Obesity*. 27, 1100-1105.
- Côté, J. et Hay, J. (2002). Family influences on youth sport performance and participation. Publié sous la direction de Silva, J. et Stevens, D. Psychological foundations of sports. (pp. 503-519). Boston, MA: Allyn and Bacon.
- 6. Dans le cadre de l'Enquête sociale générale, on a demandé aux répondants d'identifier d'autres membres de leur ménage qui ont participé régulièrement à des sports organisés. Certains de ces membres du ménage étaient âgés de 5 à 14 ans, soit le groupe cible de cette étude. L'ESG est basée sur un échantillon des Canadiens âgés de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces, elle ne permet donc pas de calculer le nombre d'enfants. Les 2 millions d'enfants de 5 à 14 ans ayant régulièrement participé aux sports organisés ont donc été obtenus en appliquant le taux de participation des jeunes de 5 à 14 ans de l'échantillon de l'ESG aux estimations de population de 2005 publiées par la Division de la démographie à Statistique Canada pour cette tranche d'âge dans les 10 provinces.
- 7. Le taux de participation des garçons de 5 à 10 ans a baissé de 60 % en 1992 à 52 % en 2005, tandis que celui des filles du même âge est demeuré relativement stable (de 45 % en 1992 à 43 % en 2005) une différence statistiquement non significative. Chez les garçons de 11 à 14 ans, le taux de participation a chuté de 74 % à 62 % et chez les filles, il a baissé de 54 % à 48 %.

- Statistique Canada. (2006). Détail des dépenses moyennes des ménages selon le type de ménage pour le Canada, 2005. Produit nº 62F0034XDB au catalogue de Statistique Canada. Ottawa: Ministre de l'industrie.
- Seulement 39 % des enfants dans les ménages ne déclarant pas leur revenu participaient à des sports organisés.
- Les parents qui participent à des sports organisés et qui regardent les sports amateurs.
- 11. Kremarik, F. 2000. L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille. Tendances sociales canadiennes. 58, 20-24. Extrait le 9 avril 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2000002/articles/5166.pdf
- 12. Collins, M. F. et Kay, T. (2003). Sport and social exclusion. New York: Routeledge.
- 13. Hellstedt, J. C. (1995). Invisible players: A family system model. Publié sous la direction de S. M. Murphy. Sport Psychology Interventions. Champaign, IL: Human Kinetics, 117-146.
- 14. Chui, T., Tran, K. et Maheux, H. (2007). Immigration au Canada: un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006. N° 97-557-XIF au catalogue de Statistique Canada, Extrait le 19 février, 2008 de http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/immcit/pdf/97-557-XIF2006001.pdf
- 15. Cragg, S., Cameron, C., Craig, C. L. et Russell, S. (1999). Canada's children and youth: A physical activity profile. Ottawa: Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. Extrait le 28 janvier 2008 de http://www.cflri.ca/fra/documents_recherche/documents/HBSC.pdf

- 16. Cragg, S. et Cameron, C. (2006). Physical Activity of Canadian Youth – An Analysis of 2002 Health Behaviour in School-Aged Children Data. Ottawa: Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. Extrait le 17 novembre 2007 de www.cflri.ca/eng/statistics/ surveys/documents/HBSC.pdf
- Kohen, D. E. et al. (2002). Neighborhood income and physical and social disorder in Canada: Associations with young children's competencies. Child Development, 73(6), 1844-1860.
- 18. Turcotte, M. (2008). La vie dans les régions métropolitaines L'opposition ville/banlieue: comment la mesurer? Tendances sociales canadiennes. 85, 2-20. N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. Extrait le 27 février, 2008 de http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2008001/article/10459-fr.pdf
- 19. Les régions métropolitaine de grande et moyenne tailles incluent celles dont la population était de 250 000 habitants et plus en 2001. Il s'agit de Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau, Calgary, Edmonton, Québec, Winnipeg, Hamilton, Windsor, London, St. Catharines, Victoria, Oshawa et Kitchener.
- 20. La baisse de participation au ski alpin peut être en partie due au manque de neige durant l'hiver. En 2005, l'enneigement de janvier à mars et puis en décembre, soit la saison idéale pour le ski, était beaucoup moindre que celui des hivers des années 1990.



Tableau A1 Participation sportive des enfants de 5 à 14 ans, par caractéristiques sociodémographiques, 2005

	Sexe de l'enfant âgé de 5 à 14 ans		
	Garçons et filles	Garçons	Filles
	(% des enfants âgés de 5 à 14 ans qui ont régulièrement participé à des activités sportives durant les 12 derniers mois)		
Tous les enfants âgés de 5 à 14 ans	51	56	45
ge de l'enfant			
à 10 ans†	47	52	43
1 à 14 ans	55*	62*	48
ype de famille			
tacte †	53	58	48
constituée ou recomposée	46	54	37*
noparentale	47	55	39*
veau d'activité sportive des p	arents		
e s'intéresse pas aux sports †	24	27	22
git en tant que spectateur seulement	62*	73*	52*
t en tant que participant seulement	46*	49*	44*
it en tant que participant et spectateu	ır 69*	77*	63*
dministrateur/arbitre/entraîneur	82*	86*	77*
ombre de parents impliqués d	ans les spo		
amilles biparentales	52	57	46
ucun des parents	22	26	19
n parent	49*	55*	43*
es deux parents	75*	81*	70*
amilles monoparentales	47	55	39
arent non impliqué dans les sports †	27	29	26 ^E
arent impliqué dans les sports	69*	82*	53*
			23
ituation des parents vis-à-vis l	e marche a	IU Travail	
amilles biparentales			
es deux parents ont un emploi à	Γ0	/ 4	Ε0
temps plein	58	64	52
père travaille à temps plein/	, ,	/0	/0
la mère travaille à temps partiel †	66	69	63
e père travaille à temps plein/	20*	40*	25*
la mère n'a pas d'emploi	38*	42*	35*
utres familles biparentales	51*	49*	53
amilles monoparentales			
arent employé à temps plein	53	65	40*
arent employé à temps partiel †	57	52 ^E	61
arent sans emploi	40	46	34* ^E
Quintiles du revenu du ménage	ajusté		
e plus faible †	44	52	35
2e	44	50	38
3 ^e (milieu)	56*	62	50*
le	60*	64*	55*
e plus élevé	68*	75*	61*
Von déclaré	39	43	36
Non decidie	37	40	30

E À utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005.

[†] Catégorie de référence.

Présente une différence statistiquement significative par rappport à la catégorie de rérérence (p < 0,05).